

TERRITOIRE DU RUANDA URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENGARI.-

Ruhengeri, le 27 novembre 1951.-

N° 2780...../A.E.II.

OBJET:-

Permis d'exploitation;  
installation d'une  
poudrière.-



Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, suite à votre passage à mon bureau, *hier*, où vous m'avez fait part d'une importation d'explosifs, il vous appartient d'introduire une demande de permis d'exploitation.

A cette fin je vous fais parvenir deux exemplaires d'une demande que je vous prie de bien vouloir remplir et que vous aurez soin de me faire parvenir.

Comme l'objet de l'exploitation concerne l'emmagasinage et l'emploi d'explosifs, il est indispensable d'établir un plan du magasin que vous devrez construire; de situer l'emplacement dans un des périmètres qui a fait l'objet d'un rachat des droits indigènes.

Habituellement ce genre de magasin se construit dans une tranchée à flanc de colline, à une distance de plusieurs centaines de mètres de toute habitation.-

Dès réception de votre demande, l'enquête d'usage de commode et incommode sera ouverte.-

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.-

L'Administrateur de Territoire,  
R. GAUPIN.-

Monsieur STINGLHAMBER, Colon minier  
à K A G O G O .-



Territoire du Ruanda-Urundi

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Etablissements dangereux, insalubres et incommodes

Demande de permis d'exploitation.

Nom de la firme: *Stinghamer*

Localité: *Ruhengeri*

Nature de l'établissement: *Mine*

Emplacement: *Kizogo*

Objet de l'exploitation: *Mine*

*Emmagasinage explosifs*

Appareils, machines et procédés à mettre en oeuvre:

*Stockage explosifs*

Quantités approximatives de produits à fabriquer ou à emmagasiner:

*Maxima dix caisses*

*Maxima deux fûts*

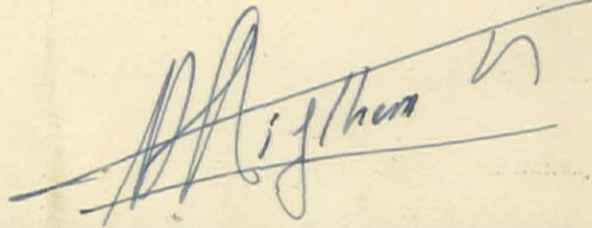
Nombre d'ouvriers qui seront vraisemblablement employés

T. S. V. P.

Mesures qui seront prises pour sauvegarder la sécurité publique, l'hygiène et la sûreté des travailleurs ;

Cette pondération est conduite assez soigneusement  
pour éviter tout accident.

Rubens, le 26-1-52  
Le Chef d'Entreprise,



---

RESERVÉ A L'ADMINISTRATION :  
REÇU LE:

L'Administrateur de Territoire



Territoire du Ruanda-Urundi

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Etablissements dangereux, insalubres et incommodes

Demande de permis d'exploitation.

Nom de la firme: *Stinghamber*

Localité: *Ruhengeru*

Nature de l'établissement: *Mine*

Emplacement: *Ru Kagofu*

Objet de l'exploitation: *Mine*

*Emmagasinage et emploi explosifs*

Appareils, machines et procédés à mettre en oeuvre:

*stockage explosifs*

Quantités approximatives de produits à fabriquer ou à emmagasiner:

*Stockage maxima existants ie 50 lbs.*

*maxima - 2000 tonnes*

Nombre d'ouvriers qui seront vraisemblablement employés

*350*

T. S. V. P.

Mesures qui seront prises pour sauvegarder la sécurité publique, l'hygiène et la sûreté des travailleurs :

Cette poudrière ~~est~~ est construite ~~sur~~ - assés éloignées  
pour éviter tout accident.  
Le magasin sera tenu par un européen.

Rubyn ..... , le 26/1/52 19  
Le Chef d'Entreprise,

*[Signature]*

---

RESERVÉ A L'ADMINISTRATION :

REÇU LE:

L'Administrateur de Territoire .